Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Mariage au Baillif en 1787 de Bibiane, mulâtresse affranchie, et Jean Pierre, mulâtre, esclave

Acte trouvé par Charlotte Vangout analysé par Bernadette Rossignol (janvier 2021)

Le 30 janvier 1787 au Baillif se marient deux anciens esclaves.

Bibiane, mulâtresse, est fille majeure et naturelle de la négresse Marguerite, esclave de M. Latour La Pallière. Bibiane, esclave de Monsieur Boget, négociant à la Basse Terre, décédé depuis, a été affranchie par acte devant Me Mollenthiel, acte enregistré le 28 décembre 1785. Elle demeure maintenant au Baillif.

Elle épouse Jean Pierre, mulâtre, fils majeur et naturel de Rose, négresse, esclave de la nommée Cécile, mulâtresse libre demeurant à la Basse Terre paroisse Saint François. Cécile a vendu Jean Pierre à Bibiane le 24 décembre 1786, également par acte devant Me Mollenthiel. Par ce mariage, Bibiane affranchit Jean Pierre.

Monsieur Siméon Boget est décédé le 19 août 1784 : négociant au bourg de Saint François Basse Terre, 57 ans, natif de Clisson en Bretagne

Et le 28 décembre 1785 en effet, le sieur Jean Baptiste Isidor Morau, négociant demeurant à Saint François Basse Terre, comme exécuteur testamentaire de Simon Boget, et Pierre Rousseau curateur établi aux substitutions ordonnées par les testament et codicille dudit sieur Boget, « affranchissent de toute servitude et esclavage de ce jour à perpétuité la mulâtresse nommée Bibiane, âgée de 50 ans, esclave dépendant de la succession dudit sieur Boget, en exécution de son testament du 30 juin 1784 ¹, à laquelle Bibiane ils font don de la liberté pour qu'elle jouisse désormais de sa personne et des biens qu'elle pourra acquérir par la suite ainsi et de même que les autres libres et affranchis des colonies. »

Un an plus tard, le 24 décembre 1786, la nommée Cécile, mulâtresse affranchie, demeurant bourg et paroisse Saint François Basse Terre, vend à la nommée Bibiane, aussi mulâtresse affranchie, demeurant à la montagne Saint Robert, quartier du Baillif, le mulâtre nommé Jean Pierre, 26 ans, esclave de la nommée Cécile, pour 330 livres, reçues en espèces délivrées avant ce jour, dont quittance, « à la condition expresse que Bibiane épouse le dit Jean Pierre et l'affranchisse par ce moyen de tout esclavage et servitude, faute de quoi la présente vente demeurera nulle et comme non avenue » et les 330 livres seront remboursées.

¹ Nous n'avons trouvé ni le testament ni l'inventaire après décès.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Les témoins du mariage de 1787 étaient

- M. Charles Chabert Delisle, commandant du bataillon de la Basse Terre ;
- M. Pierre Latour Lapalier, capitaine de milice du bataillon du Baillif, où il demeure ;
- M. Louis François René Romain, capitaine commandant la paroisse de Saint François Basse Terre, où il demeure ;
- M. Jacques Georges Laurent Mollenthiel, notaire demeurant en la paroisse Saint François Basse Terre.

Ils signent tous, ainsi que Jean Pierre ; Bibiane ne sait pas signer.

Autres signatures : Dubois, Farbos Mollenthiel (Elisabeth Gertrude Farbos mariée à Basse Terre le 12/04/1785 avec le notaire Mollenthiel), D. Romain

Les témoins et personnes présentes laissent supposer que les pères blancs des deux époux font partie des notables de la Guadeloupe, sans que nous puissions savoir de qui il s'agit. Les deux premiers cités sont probablement les témoins de Bibiane et les deux autres de Jean Pierre.

M. Charles Chabert Delisle (ou de Lisle), commandant du bataillon de la Basse Terre, sera député de Saint François Basse Terre à l'assemblée coloniale de la Guadeloupe en 1788 ². Fils de Louis Hilaire Chabert de La Charrière et Marguerite Anquetil et frère du futur député de la Guadeloupe à la Constituante ³, il était d'abord capitaine de milice du Baillif.

M. Pierre Latour Lapalier est capitaine de milice du bataillon du Baillif, où il demeure ⁴.

Jacques Georges Laurent Mollenthiel est le notaire ⁵ devant qui ont été passés les actes d'affranchissement de Bibiane puis d'achat par elle de Jean Pierre.

Louis François René Romain, capitaine commandant la paroisse de Saint François Basse Terre, avait épousé en 1767 la fille de Jacques Laurent Mollenthiel, notaire et père de Jacques Georges Laurent. Il descend d'une longue lignée remontant à Louis, brigadier de cavalerie de milice, né en 1636 à Rouen ⁶.

Quatre mois après le mariage, le 25/05/1787, on retrouve la signature de Jean Pierre, mulâtre libre, comme parrain de Jean Pierre, mulâtre né le 14, fils naturel de Marie Louise, négresse affranchie demeurant sur l'habitation de Mr le conseiller de La Charrière ; la marraine est Marcelline, « négresse à Dlle Madeleine de Praille à la Basse Terre » [Chabert de Praille ⁷].

Lacunes des registres du Baillif 1792-1799.

-

² Voir http://www.ghcaraibe.org/articles/2018-art05.pdf « Les membres de l'assemblée coloniale de Guadeloupe 1788-1793 », p. 1-2.

³ GHC 10, p. 71.

⁴ Voir p. 2258 et 2260 de GHC 105, juin 1998 in « Le RENOU du Baillif »

⁵ Voir http://www.ghcaraibe.org/articles/2014-art34.pdf « Les notaires de la Guadeloupe au XVIIIe siècle », pp. 50-52.

⁶ Voir la généalogie par Cedric Georges Questel (questelc sur Geneanet).

⁷ Madeleine Chabert de Praille, née vers 1743, mourra en 1825 à Saint Pierre Le Mouillage. Elle était fille d'André Michel et Marie Anne Anquetil Cavalier.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Que sont-ils devenus avec la Révolution ?

Dans le recensement du Baillif en l'an IV ⁸ nous trouvons : Caféyère particulière de Louis René Romain, 51 ans Cotonnerie particulière de la veuve Lapalier, 67 ans Et...

Propriété Bibiane Pierrot, 62 ans, rouge

Bibiane avait 50 ans en 1785 et c'est un prénom peu courant ; en l'an IV elle est notée comme « rouge », c'est-à-dire métissée, et le patronyme « Pierrot » fait bien sûr penser à Jean Pierre... Il doit donc bien s'agir de la même personne. Mais nous ne savons pas ce qu'est devenu son jeune mari.

Lire un autre article
Page d'accueil

⁸ Septembre 1796, 5 DPPC 54 (ancienne cote G1/500, ce qui n'est pas précisé sur le site des ANOM).